



## JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE • 2019

Note conceptuelle d'ATD Quart Monde

« **Engagez-vous pour mes droits !** »

Alors que nous célébrons le **30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant**, il est important de rappeler que les enfants en situation de pauvreté sont avant tout des enfants, avec leur capacité d'émerveillement, leur intelligence, leur goût du jeu et leurs éclats de rire, leurs peurs et leurs chagrins. Mais, grandissant au sein de familles pauvres, ils subissent les conséquences de vies difficiles. Ils connaissent l'angoisse du lendemain qui tenaille leurs parents et portent de lourdes charges, trop lourdes pour eux. En France, la pauvreté touche un enfant sur cinq<sup>1</sup> soit près de 3 millions d'enfants. Dans un pays riche comme le nôtre, c'est inacceptable.

La préoccupation de notre Mouvement pour les enfants a débuté dans le camps de Noisy-Le-Grand avec par exemple l'histoire de Bouboule, cet enfant qui s'était séparé de son bien le plus précieux, une tourterelle, pour la sauver des rats du camps<sup>2</sup>. A la suite de cette histoire, de nombreux enfants se sont mobilisés. Plus de mille lettres sont arrivées au camps. Joseph Wresinski avait tenu à répondre à chacun d'eux. Ensuite lors d'un voyage en Inde, il a rencontré les enfants des rues qui sont appelés les « Tapoori ». De retour, il écrit à d'autres enfants en disant : « Vous êtes comme les Tapoori lorsque, à partir de presque rien, vous cherchez à construire un monde d'amitié où il n'y aura plus de misère. ». De cette expérience naît Tapori en 1967, le courant d'amitié entre enfants à travers le monde. Depuis, notre Mouvement a su faire une place aux enfants, à leurs idées et à leurs actions. Dans les bibliothèques de rue, dans les Festivals des Savoirs et des Arts et dans les groupes Tapori, les enfants développent leurs idées et leurs engagements. En 2019, en France, 4 enfants de la Bibliothèque de rue de Noisy-Le-Grand ont d'ailleurs participé avec 400 autres enfants-ambassadeurs rassemblés par le Défenseur des droits à un travail sur les droits de l'enfant qui aboutira le 20 novembre à la remise d'un document au Président de la République.

Les enfants sont des personnes à part entière. Et à ce titre, ils ont des droits qui sont inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies en 1989 et aujourd'hui ratifiée par 196 pays dont la France. Un texte qui a gravé dans le marbre toute une série de droits : droits de vivre en famille, d'être soigné, d'être protégé contre les violences, droits à l'éducation, à un niveau de vie suffisant, à des loisirs, à la liberté d'expression...

Tous ces droits, qui sont indivisibles, sont loin d'être appliqués. Or pour grandir sereinement, pour se construire des repères et plus tard prendre son envol, l'enfant a besoin de ces sécurités fondamentales - savoir qu'il a un toit, qu'il mangera à sa faim, qu'il ne sera pas enlevé aux siens... Le fait de grandir dans des situations très difficiles assombrit son présent et pénalise son avenir. Car cela pèse sur son développement, sur sa socialisation et sur ses apprentissages scolaires.

Les droits de l'enfant sont aussi une affaire d'adulte car nous sommes les garants de ces droits. C'est un combat commun qu'il nous faut mener, un combat pour l'accès aux droits fondamentaux de tous, enfants et parents. Car comment un père, une mère peut-il ou peut-elle se rendre disponible en étant dans l'angoisse de la survie ? Comment assurer son rôle de protecteur ? « Nous avons beaucoup de pression sur nous, expliquait une mère de famille réfléchissant à son expérience, les enfants ressentent tout ce que les parents sentent. Notre situation de pauvreté fait que nous sommes amenés

1 Lutter contre la pauvreté des familles et des enfants, constat et propositions du HCFEA, 5 juin 2018

2 L'histoire de la tourterelle, <https://fr.tapori.org/2014/06/12/histoire-de-la-tourterelle/>

à leur faire vivre, petits, des choses qu'ils ne devraient pas vivre, une forme de violence alors que nous ne le voulons pas. »

Cette année, notre mobilisation permettra l'expression des enfants et l'engagement des adultes. Le slogan de l'année, « dit » par un enfant, s'adresse aux grands : « **Engagez-vous pour mes droits !** ». Il s'accompagne du mot-clé : **#lesenfantsrecrutent**. De leur côté, les enfants pourront s'exprimer de plusieurs manières, autour du symbole de cette campagne : l'oiseau. Beaucoup connaissent le poème de Jacques Prévert : « Pour faire le portrait d'un oiseau <sup>3</sup> ». En 1945, aux premiers jours de la paix retrouvée, il racontait la cage de la misère, la beauté des plumes qui sont les droits, la liberté de pouvoir chanter et s'exprimer, l'envol d'une dignité respectée. Nous vous proposons de construire, avec les enfants, des oiseaux de toutes tailles et de toutes formes. Vous pouvez vous appuyer sur le [Kit pédagogique « Les droits de l'enfant »](#) réalisé avec plusieurs partenaires. Ces éléments, au cours des quatre mois de septembre à décembre, permettront à chacun, où qu'il soit, de participer à hauteur de ses forces à la mobilisation. N'hésitez pas à envoyer vos photos, vos textes, vos paroles, vos vidéos, vos dessins à [mobicom@atd-quartmonde.org](mailto:mobicom@atd-quartmonde.org). Sur le site d'ATD Quart Monde, une carte renseigne tous les événements qui se préparent, vous pouvez renseigner le vôtre en écrivant à la même adresse.

Le **17 octobre** ouvrira la période en donnant la parole aux enfants de tous milieux pour qu'ils disent ce qu'ils vivent et comment ils s'engagent. Leurs chants et leurs cris feront trembler la cage de la misère qui enferme certains enfants. Bien évidemment, nous ne serons pas seuls car le 17 octobre est une formidable occasion pour créer des partenariats. Au niveau local, beaucoup d'entre vous participent à des collectifs 17 octobre.

Le **20 novembre**, 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, nous ouvrirons la cage tous ensemble en célébrant les droits de l'enfant et ceux qui en sont garants. Vous êtes invités à réfléchir, dessiner, jouer et exprimer votre attachement à ces droits et à leur application pour tous. Ce jour-là ATD Quart Monde se joindra à la dynamique De la convention aux actes<sup>4</sup>, une dynamique inter-associative qui rassemble plus de 30 associations et collectifs unis pour parler d'une même voix pour les droits de l'enfant en cette date anniversaire. Des actes sont en cours de rédaction et seront remis à l'occasion.

Le **20 décembre**, Journée de la solidarité humaine, notre oiseau aura pris son envol avec un message pour le monde dans sa besace : l'application des droits de l'enfant n'est possible qu'en respectant les droits humains et l'égalité de tous. A cette occasion nous rendons public le fruit des expressions d'enfant récoltés et le transmettrons au Président de la République.

Prenons l'envol avec les enfants vers un futur qui ne laisse personne de côté. L'enfant, par son cri ou par son silence nous interpelle : « **Engagez-vous pour mes droits !** »



Célébrée depuis 1987 comme la Journée mondiale du refus de la misère et reconnue par les Nations-Unies en 1992, [3] la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté favorise le dialogue et la compréhension entre les personnes vivant dans la pauvreté et leurs communautés, et avec la société en général. « Nous devons faire plus pour écouter les personnes qui vivent dans la pauvreté, pour prendre en compte les indignités auxquelles elles doivent faire face et mettre fin aux structures de pouvoirs qui empêchent leur inclusion dans la société ». (Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, le 17 octobre 2018 à New York<sup>5</sup>)

3 Poème de Jacques Prévert « [Pour faire le portrait d'un oiseau](#) »

4 [www.delaconventionauxactes.org/](http://www.delaconventionauxactes.org/)

5 2018 International Day for the Eradication of Poverty, 17 October 2018, <https://www.youtube.com/watch?v=5FiifMaLD84>